



Formation avancée à la médiation

sous la responsabilité de **Christine Guy-Ecabert**, professeure, et en complément des **Journées Suisses de Médiation 2014** organisées par la FSM et la CSMC

Préparer et gérer les situations multipartites complexes

Jeudi 5 juin 2014, 09h30 - 17h00

Université de Neuchâtel, Faculté de droit, Rue A.-Breguet 1, 2000 Neuchâtel

La formation approfondie est ouverte à toute personne ayant suivi une formation de médiateur d'au moins une semaine ou disposant d'une expérience significative face à des situations collectives.

Contenu et objectifs de la formation

- Identifier en quoi les situations collectives bousculent le cadre « classique » de la médiation
- Mieux savoir comment sécuriser le cadre et la posture du médiateur
- Explorer différentes méthodes pour appréhender ces situations collectives
- Identifier les critères pour définir un processus de médiation sur mesure

Pédagogie mise en œuvre

- Apports méthodologiques
- Mises en situation
- Etude de cas

Les orateurs

Médiatrice diplômée depuis 1989 et d'origine australo-allemande, **Joanna Kalowski** est intervenue dans plus de 300 différends concernant tous les champs de la médiation. Elle a en particulier approfondi les questions de médiation interculturelle, domaine dans lequel elle a fait plusieurs publications. Elle est membre d'organismes internationaux et nationaux de médiation. Elle a aussi fonctionné comme membre de diverses instances judiciaires (Commonwealth Administrative Appeals Tribunal et Tribunal des Affaires Autochtones)

Arnaud Stimec est professeur des universités et médiateur depuis plus de 20 ans. Il intervient aujourd'hui principalement dans des situations de médiation multi-parties dans les organisations mais il a une expérience diversifiée de la médiation (judiciaire, familial, communautaire etc.). En tant que formateur, il accompagne des médiateurs professionnels ou occasionnels. En tant que chercheur, il s'efforce de faire avancer les connaissances sur le conflit, la négociation et la médiation. Il est notamment l'auteur de *La médiation en entreprise* (Dunod, 2011, 3^e édition).

En fonction du nombre d'inscrits, les intervenants diviseront ou non le groupe en deux.

Finance d'inscription

- CHF 350.- pour les personnes déjà inscrites aux Journées suisses
- CHF 520.- pour les membres FSM ou CSMC non inscrits
- CHF 720.- pour les autres personnes non inscrites

Renseignements

Faculté de droit – secrétariat formation Av. du 1^{er}-Mars 26 2000 Neuchâtel 032 718 12 19 droit.formation@unine.ch

La formation aura lieu s'il y a au minimum 12 participants. Le nombre maximum est fixé à 24.

Les inscriptions peuvent se faire **jusqu'au 23 mai 2014** directement <u>en ligne en cliquant ici</u> ou par courriel à l'adresse <u>droit.formation@unine.ch</u>. Le bon de participation, la facture et le bulletin de versement seront directement envoyés à l'adresse e-mail qui sera indiquée.

Cette formation est reconnue par la Fédération Suisse des Avocats (FSA).



